LES INFOS DU PAYS GALLO
L'actualité de Ploërmel à Questembert

www.lesinfosdupaysgallo.com

Ploërmel. Finances publiques : les syndicats dénoncent une réduction des permanences dans les Maisons France Service, la direction dément

Les contribuables du secteur de Ploërmel pourront-ils toujours rencontrer un agent des finances publiques deux fois par semaine à la Maison France Services ? À quelques jours d'une réorganisation de l'accueil, les syndicats CGT et Solidaires annoncent une réduction de moitié des permanences dès le 1er décembre. Une affirmation catégoriquement démentie par la direction départementale des finances publiques du Morbihan. Nous avons recueilli les deux versions, à Pontivy, en marge de l'inauguration du nouvel espace d'accueil du centre des impôts.

Le contraste était saisissant, ce vendredi, à Pontivy. Alors que la direction départementale des finances publiques s'apprêtait à inaugurer son nouvel espace d'accueil et à célébrer les 50 ans du bâtiment, les représentants syndicaux CGT et Solidaires tenaient une conférence de presse pour dénoncer ce qu'ils considèrent comme un nouveau recul du service public de proximité.

Au cœur de leurs inquiétudes : une réorganisation des rendez-vous dans les Maisons France Services du Morbihan, prévue à compter du 1er décembre 2026. Et un exemple particulièrement concret : celui de Ploërmel, dont les services fiscaux dépendent désormais du centre de Pontivy.

« À Ploërmel, on passerait de deux permanences à une seule »

Pour les représentants syndicaux, cette réorganisation risque de réduire considérablement la présence physique des agents des finances publiques dans les territoires ruraux. L'un d'eux, qui assure régulièrement des permanences dans les Maisons France Services, prend l'exemple de Ploërmel.

« Moi, je vais régulièrement à Ploërmel, c'est deux fois par semaine actuellement, le mardi et le jeudi », explique-t-il, précisant que les rendez-vous sont remplis.

Selon lui, la nouvelle organisation conduirait à diviser cette présence par deux. Interrogé sur la date d'application, il affirme que dès le 1er décembre, la permanence de Ploërmel ne serait plus assurée que le mardi.

Une évolution que les syndicats jugent particulièrement préoccupante dans un secteur rural étendu, où les contribuables ne disposent plus d'un centre des impôts de proximité. Ils rappellent qu'au moment de la réorganisation du réseau des finances publiques et de la fermeture de nombreuses

trésoreries, l’État avait mis en avant le développement des permanences dans les Maisons France Services pour maintenir un contact direct avec les usagers.

À leurs yeux, réduire aujourd’hui ces permanences reviendrait à remettre en cause cet engagement.

Des rendez-vous physiques désormais conditionnés à un entretien téléphonique

Mais les critiques syndicales ne portent pas uniquement sur le nombre de permanences. Les représentants de la CGT et de Solidaires dénoncent également une nouvelle procédure de prise de rendez-vous.

Selon leurs explications, les contribuables se verraient d’abord proposer un entretien téléphonique. Ce serait ensuite aux agents des finances publiques de décider si la situation justifie un rendez-vous physique. Ils affirment également que les déplacements des agents dans les Maisons France Services pourraient être annulés si le nombre de rendez-vous confirmés était jugé insuffisant.

Ils redoutent ainsi un cercle vicieux : moins de permanences physiques entraîneraient moins de demandes de rendez-vous, ce qui pourrait ensuite justifier de nouvelles réductions de présence. Pour eux, le téléphone ne peut pas remplacer systématiquement le contact humain.

Ils évoquent notamment les personnes âgées, les contribuables peu à l’aise avec les démarches numériques, les familles confrontées à une succession ou encore les travailleurs indépendants qui ont besoin d’explications sur leur situation fiscale.

Les syndicats dénoncent plus largement les suppressions d’emplois dans les finances publiques. Selon leurs chiffres, environ 250 postes auraient disparu dans le Morbihan depuis 2010.

Selon la direction : « Il y aura toujours deux permanences » à Ploërmel

Quelques minutes après cette conférence de presse, François Pujolas, directeur départemental des finances publiques du Morbihan, s’est exprimé sur le sujet, estimant que les craintes des syndicats relèvent «d’un malentendu».

Sa réponse est sans ambiguïté. À la question de savoir si les deux permanences hebdomadaires de Ploërmel allaient être ramenées à une seule, il a répondu : « Ce n’est clairement pas la réflexion qui est engagée par la direction. ». Valéry Andrieux, chargé des questions fiscales à la DGFP a été encore plus précis. « Au contraire, on souhaite encore être plus présent à Ploërmel selon les modalités qui seront présentées au cours de l’année 2027. ». Nous lui avons alors demandé explicitement si les deux permanences hebdomadaires seraient maintenues à partir du 1er décembre. **« Oui, absolument », a-t-il confirmé**.

Deux affirmations directement contradictoires, donc, sur un point essentiel pour les usagers du secteur de Ploërmel.

Ce qui va réellement changer au 1er décembre

Si François Pujolas dément toute réduction des créneaux de présence à Ploërmel, il confirme en revanche une évolution importante dans l’organisation des rendez-vous. À partir du 1er décembre,

les services fiscaux du Morbihan vont généraliser un dispositif déjà expérimenté depuis plusieurs mois dans le secteur de Lorient. Avant tout rendez-vous physique, un entretien téléphonique sera systématiquement proposé.

L’objectif, explique le directeur départemental, est de vérifier si la question du contribuable peut être résolue à distance et de réserver les rencontres en présentiel aux situations qui le nécessitent réellement. « On ne fait plus de rendez-vous physique, que ce soit dans nos services ou dans les France Services, s’ils ne sont pas justifiés », précise-t-il.

Selon lui, cette organisation permet également d’éviter des déplacements inutiles aux contribuables, notamment dans un contexte où le coût des transports peut représenter un obstacle.

Il estime qu’une grande partie des demandes peut être traitée par téléphone et assure que les créneaux de présence seront maintenus, mais davantage consacrés aux personnes ayant réellement besoin d’un accompagnement physique. Les personnes âgées et les publics fragiles figurent, selon lui, parmi les bénéficiaires prioritaires de cette organisation.

Le directeur départemental indique que l’expérimentation menée dans le secteur de Lorient a donné de bons résultats et annonce qu’un bilan sera réalisé après quelques mois d’application.

Deux conceptions de l’accueil de proximité



Sur le fond, le désaccord entre les syndicats et la direction dépasse donc la seule question du calendrier des permanences.

Pour les représentants de la CGT et de Solidaires, le contact physique doit rester facilement accessible, y compris pour les personnes qui éprouvent des difficultés à expliquer leur problème au téléphone. Ils craignent que le filtrage préalable des demandes n’écarte certains contribuables de l’accompagnement auquel ils pourraient prétendre.

Pour François Pujolas, au contraire, cette nouvelle organisation doit permettre d’améliorer la qualité du service en évitant les déplacements inutiles et en consacrant davantage de temps aux situations complexes. Il insiste sur la volonté de maintenir un accueil associant plusieurs possibilités : téléphone, démarches numériques et rencontres physiques.

Cette opposition s’est exprimée dans un contexte symbolique : celui de l’inauguration du nouvel accueil du centre des finances publiques de Pontivy, qui dessert notamment le secteur de Ploërmel.

Reste désormais à observer comment cette réorganisation se traduira concrètement pour les contribuables à partir du 1er décembre.

À VOIR EN VIDÉO : les deux versions

Nous vous proposons de retrouver les déclarations des représentants syndicaux CGT et Solidaires, puis la réponse de François Pujolas, directeur départemental des finances publiques du Morbihan et de Valéry Andrieux.

Deux interventions qui permettent de comprendre les enjeux de cette réorganisation et les divergences d’appréciation sur ses conséquences pour les usagers.